

Communiqué phytosanitaire

n° 20 du 12 juin 2024

SOMMAIRE

Généralité

- Enquête de satisfaction

Arboriculture

- Feu bactérien
- Carpocapse des pommes et des poires
- Carpocapse des prunes
- Puceron lanigère

- Cochenille farineuse
- Mouche de la cerise
- *Drosophila suzukii*

Viticulture

- Météo et Phénologie
- Mildiou
- Oïdium
- Flavescence dorée

GÉNÉRALITÉ

ENQUÊTE DE SATISFACTION

Nous vous remercions pour votre participation à l'enquête de satisfaction. Les résultats sont en cours de traitement.



ARBORICULTURE

FEU BACTÉRIEN

Les conditions météorologiques actuelles (vent, pluie, orage, température supérieure à 18°C) sont très favorables à sa dissémination.

Pour rappel selon la décision de portée générale de l'Office d'arboriculture et cultures maraîchères relative à la lutte et à la surveillance contre le feu bactérien du 14 mars 2024, la surveillance doit être effectuée comme suit :

- toutes les parcelles atteintes par le feu bactérien **en 2024**, au minimum **2 fois par semaine depuis l'apparition des premiers symptômes et jusqu'à fin juillet**, puis 1 fois par semaine jusqu'à la chute des feuilles et enfin un contrôle d'automne sur pommier et un contrôle d'hiver sur poirier pour détecter la présence de chancres
- toutes les parcelles atteintes par le feu **en 2023**, au moins un contrôle entre mi-juin et début juillet, puis **2 fois par mois jusqu'à fin août**
- toutes les parcelles de fruits à pépins situées entre Chamoson et Sierre, et non touchées par le feu bactérien en 2023 et 2024, au moins deux contrôles entre mi-juin et fin juillet
- quiconque possède des plantes hôtes du feu bactérien dans le canton du Valais doit vérifier au minimum une fois entre mi-juin et fin juillet si ses plantes sont contaminées par le feu bactérien.

Tout soupçon ou constat de feu bactérien doit être signalé à l'Office d'arboriculture et cultures maraîchères. L'annonce peut être faite directement sur l'application [ArcGis Survey 123](#) ou [via notre site internet](#).

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les éclosions se poursuivent. Renouvelez le virus de la granulose selon les recommandations de la firme et continuez à surveiller vos parcelles. Plus d'informations dans le [communiqué n° 18](#).

CARPOCAPSE DES PRUNES

Selon SOPRA, le début du deuxième vol est imminent. Si vous constatez une augmentation des captures dans vos pièges, un contrôle des pontes peut être effectué à partir de la semaine prochaine. Seuil de tolérance : 1-3 % de pontes ou attaques sur fruits. Les éventuels traitements doivent être positionnés aux éclosions de larves, d'ici une dizaine de jours selon les prévisions actuelles.

PUCERON LANIGÈRE

La régulation naturelle par les forficules et les guêpes parasitoïdes s'est intensifiée à partir de fin mai/début juin. Si nécessaire, une application de pirimicarbe peut être effectuée (traitement jusqu'à la base du tronc à litrage élevé). Seuil de tolérance : 10-12 % de pousses annuelles infestées.

COCHENILLE FARINEUSE

Nous n'avons pas encore capturé de mâles dans le réseau de pièges à phéromones. Selon le modèle, le pic de présence des adultes de la première génération est prévu autour du 16 juin. C'est le bon moment pour contrôler vos parcelles et évaluer le niveau de présence. Par contre, il faut attendre pour le traitement, car celui-ci doit être appliqué sur les jeunes stades.

Nous vous recommandons également de prêter attention à la propreté du matériel de récolte, notamment les caisses et emballages. Ce matériel peut être soit nettoyé au jet à haute pression à 70°C, soit entreposé durant 24 h minimum à -18°C. Si vous avez des parcelles avec cochenilles et d'autres sans, il faut faire attention au déplacement du personnel de récolte, le mieux étant de finir par les parcelles les plus contaminées.

MOUCHE DE LA CERISE

Les captures dans notre réseau de piégeage sont très variables selon les parcelles (en moyenne 32 individus par piège en une semaine, mais variable de 6 à 81). Dans une d'entre elles, elles ont fortement augmenté. Pour rappel, sur les variétés plus tardives, une intervention est nécessaire quand les fruits commencent à changer de couleur. Attention au délai d'attente avant récolte.

[Liste des produits phytosanitaires contre la mouche de la cerise](#)

DROSOPHILA SUZUKII

Les captures dans le réseau de pièges restent très faibles (en moyenne, 4 individus par piège). Lors du premier contrôle sur cerises, en moyenne 8% des 150 fruits contrôlés présentaient des pontes, mais avec des attaques très variables selon les lots (0 à 24%). Nous vous recommandons d'effectuer des contrôles sur fruits pour surveiller vos parcelles.

L'OFAG a accordé une [homologation exceptionnelle](#) pour différents produits pour lutter contre ce ravageur sur fruits à noyau dont :

- Audienz, BIOHOP AudiENZ, Elvis, avec un délai d'attente de **7 jours, 2 traitements par parcelle et par année au maximum**
- Bandsen, Gesal Käfer- und Raupen-Stop, Perfetto, avec un délai d'attente de **7 jours, 2 traitements par parcelle et par année au maximum**
- Gazelle SG, Barritus Rex, Oryx Pro, Pistol, avec un délai d'attente de **7 jours** sur cerisier et de **14 jours** sur prunier, pêcher, abricotier, **2 traitements par parcelle et par année au maximum avec un intervalle de 10 jours**



Les mesures d'hygiène doivent être rigoureusement appliquées lors des récoltes des fruits à noyaux et des baies afin de réduire le risque d'infestation (voir [communiqué n° 19](#)).

[Liste des produits phytosanitaires contre *Drosophila suzukii*](#)

VITICULTURE

MÉTÉO ET PHÉNOLOGIE

La vigne se trouve actuellement entre les stades de pleine floraison (BBCH 65) et fin de floraison (BBCH 67-69) dans une ambiance humide et couverte. Depuis mercredi passé, 6 à 17 mm de pluie sont tombés, respectivement à Leytron et Grimisuat. La répartition des pluies n'est pas homogène sur tout le canton avec des averses ponctuelles et isolées selon les secteurs.

MILDIU

Plusieurs cycles infectieux terminés ou en cours maintiennent une pression forte de mildiou en ce début de saison. Une nouvelle sortie de taches d'huile d'intensité et de fréquence plus importante a pu être constatée à partir de la fin de la semaine dernière. Ces nouveaux symptômes correspondent à la fin des incubations des infections de fin mai (27/28.05, 30.05) et du 2 juin dernier. Le feuillage régulièrement humide favorise les repiquages. Certaines feuilles présentent parfois plusieurs taches par feuille. Quelques symptômes isolés de rot-gris sont également observés (voir figure 1).



Figure 1: Châteauneuf 10.06.2024
Mildiou sur feuille, Cornalin



Rot gris sur jeunes baies formées, Gamay

Des averses plus localisées ont provoqué des nouvelles infections primaires (sol) à Loèche (04.06) et à Venthône (09.06). Les pluies régulières des 7-8-9 juin ont potentiellement lancés de nouveaux cycles infectieux pour l'ensemble du Valais. Des symptômes sur feuilles pourront apparaître à partir de la fin de la semaine. Attendre quelques jours supplémentaires pour les potentielles sorties sur inflorescences.

Rappel : Sur des attaques déclarées, il est vivement recommandé d'utiliser des produits multi-sites de contact (cuivre, folpet). Cette mesure vise notamment à prévenir le risque de développement de résistances. Actuellement, des doses de 200-300 g/ha de cuivre sont recommandées.

En cas d'utilisation de produits pénétrants/systémiques, veiller à une alternance stricte des matières actives et respecter le nombre maximal d'applications par année (voir [index phytosanitaire 2024](#)).

Pour rappel, une bonne répartition de la bouillie de traitement, un bon positionnement et une fréquence de traitement adaptée au type de produit utilisé sont des facteurs de réussite plus importants que la dose et la forme du produit appliqué.



- Continuer à profiter des fenêtres de traitements disponibles et renouveler les traitements après 15-20 mm de pluie ;
- Ne pas dépasser un intervalle maximum de 7 jours pour les produits de contact et 10 jours pour les produits pénétrants/systémiques ;
- Une application en face par face est à ce stade hautement recommandée, en particulier lors d'usage de produits de contact et dans les parcelles qui ne sont pas à jour dans les travaux de la feuille ;
- Soigner l'aération de la zone des grappes pour optimiser une bonne répartition de la bouillie. Prioriser les zones sensibles et les secteurs traités par voie aérienne ;
- Un rognage fréquent limite le développement de symptômes sur le haut du feuillage.

OÏDIUM

Le développement de l'oïdium reste discret mais les symptômes sont présents. De l'oïdium sur feuille et sur grappe ont été observés dans des secteurs et/ou cépages sensibles.

Les conditions météorologiques actuelles sont peu favorables à un poudrage au soufre efficace. En cas d'attaque déclarée (symptômes d'oïdium sur grappes), resserrer l'intervalle entre deux applications et privilégier un traitement au soufre mouillable à 6.4 kg/ha en application face par face. Maintenir par la suite un intervalle de maximum 10 jours entre deux traitements.

Il est également possible de travailler avec de l'hydrogénocarbonate de potassium (anciennement bicarbonate de potassium) combiné à du soufre mouillable pour une certaine action curative. Se référer à [l'index phytosanitaire](#) pour vérifier les miscibilités et quantités de cuivre maximales à combiner.

Les mesures préventives restent primordiales. L'ébourgeonnage, le palissage et l'effeuillage permettent une meilleure application des produits dans la zone des grappes et défavorisent le développement de l'oïdium.

Actuellement des doses de 4 à 6,4 kg/ha de soufre mouillable sont préconisées.

FLAVESCENCE DORÉE

Le premier traitement contre le vecteur de la flavescence dorée, *Scaphoideus titanus*, est prévu la semaine du 17 juin, le second 10 à 12 jours plus tard. Les personnes concernées ont été informées par courrier.

Le pyrèthre peut être incorporé dans la bouillie de traitement. Il n'est cependant pas miscible avec le Myco-Sin. Pour plus d'information veuillez-vous référer au document « [miscibilité](#) ».



Figure 2: Feuille isolée avec taches d'oïdium, Pinot Noir Petit lac Sierre

Service cantonal de l'agriculture

